



VICTOIRE POUR LA 219^{ème} PROMOTION

La mobilisation des organisations syndicales, dont **FO Justice PACA-Corse**, a porté ses fruits ! Grâce à notre intervention, le directeur de l'administration pénitentiaire, Monsieur Cauwel, a annoncé des mesures concrètes pour assurer un hébergement aux 89 stagiaires qui arrivent sur le Centre Pénitentiaire (CP) Marseille.

**CE RÉSULTAT EST LE FRUIT D'UNE PRESSION CONSTANTE
FACE À UNE SITUATION INACCEPTABLE.**

DES SOLUTIONS DE LOGEMENT CONCRETES :

• **HEBERGEMENT TEMPORAIRE :** Une quinzaine de chambres seront mises à disposition pour accueillir temporairement les stagiaires. De plus, une dizaine de logements seront réservés pour ceux déjà logés en famille.

• **ENGAGEMENT DE L'ADMINISTRATION :** Le DAP a confirmé que des efforts seraient faits pour garantir que personne ne se retrouve à la rue. Cela inclut la recherche de solutions pérennes pour les 50 à 60 stagiaires encore sans logement.



C'EST UN PAS EN AVANT, MAIS...

⇒ **D'une part**, **FO Justice** reste en lien direct et privilégié avec le DAP et la DISP pour s'assurer de l'effectivité des mesures annoncées. **FO Justice** a également fait des propositions concrètes à la DISP, lesquelles sont actuellement à l'étude. Quoi qu'il en soit, nous resterons vigilants et surtout intransigeants sur la gestion de ce dossier !

⇒ **D'autre part**, bien que cette annonce soit rassurante, elle ne doit pas occulter les manquements graves qui ont conduit à cette situation :

- L'absence d'anticipation de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille et les excuses tardives sur les contraintes budgétaires soulignent un besoin urgent d'amélioration dans la gestion des ressources humaines et de l'accueil des stagiaires.
- L'absence de transparence auprès des organisations syndicales, sur un sujet aussi sensible et pourtant connu en amont n'est pas acceptable. Preuve est faite aujourd'hui que nous, **FO Justice**, étions en mesure de débloquent cette situation.

NOS EXIGENCES RESTENT CLAIRES :

1. PRISE EN CHARGE SYSTÉMATIQUE : Le retour immédiat de la prise en charge des hébergements temporaires pour tous les stagiaires, sans exception.

2. COMMUNICATION TRANSPARENTE : Une information claire et régulière aux agents concernant les conditions d'arrivée et d'accueil des stagiaires.

3. ANTICIPATION DES ARRIVÉES : Développement d'une stratégie proactive pour gérer efficacement les futures promotions de surveillants stagiaires.

FO Justice PACA-Corse reste vigilant pour garantir que nos collègues stagiaires soient accueillis avec le respect et la dignité qu'ils méritent !!!

UISP **FO Justice** PACA-Corse – le 23 janvier 2025

